

Compte rendu du conseil d'école

Du Mardi 6 novembre 2018

Etaients présents :

Mmes Dedecker, Rousseau, Provin, Baglin, Mellin, De Bodman, Bruneau Harry, Denis, Poirier, Domingues, Logghe, Bettembourg, Aubry

Mr Lejeune

Ordre du jour :

Cf : lettre d'invitation

Point sur la rentrée :

179 élèves sont inscrits.

CP : 23 CP/CE1 : 26(16/10) CE1 : 28 CE2 : 26 CE2/CM1 : 26(13/13) CM1/CM2 : 26 (20/6)

CM2 : 24

La rentrée s'est bien déroulée, l'ensemble des fournitures a été livré à temps. Nous avons accueilli 3 nouvelles enseignantes (Mmes Maison, De Bodman et Grandsire) et nous sommes ravies de retrouver Mme Lemière.

Des arrivées sont prévues au cours de l'année : 3 en CP, 2 en CE2, 2 en CM1, 2 en CM2, ce qui portera le nombre d'élèves à 188.

Une attention est à avoir pour la prochaine rentrée : 40 futurs élèves en GS contre 32 départs en 6^{ème} plus les nouvelles constructions à venir. Les classes seront donc très chargées. Il faut être vigilant car les effectifs sont en hausse.

Règlement intérieur :

Une modification est apportée au règlement intérieur. Les téléphones portables étaient déjà interdits à l'école mais il est stipulé dans le règlement intérieur que tout portable amené à l'école sera confisqué, et remis en main propre à la famille.

Le conseil d'école approuve la modification et par là même le nouveau règlement intérieur.

Equipement numérique :

Toutes les classes sont désormais équipées d'ordinateurs portables, de rétroprojecteurs ou TBI, d'une connexion internet. Les travaux ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint. Toute l'équipe remercie la municipalité.

Utilisation des locaux scolaires par les associations :

Le portail a été retrouvé ouvert lors des jours d'école, pendant les horaires d'école. Mme Logghe confirme ce fait. Il faut donc être très vigilant. Un changement de code est envisagé, car de nombreuses personnes le connaissent (utilisation des locaux par des associations). Il est demandé s'il est possible d'avoir 2 codes, un pour l'école pendant les horaires, un pour les associations hors horaires scolaires.

Trois associations stockent leur matériel dans la salle derrière la salle de classe de Mme Bruneau pendant les travaux du centre culturel. Mmes Aubry et Bruneau demandent à ce que ce matériel soit rangé afin de libérer un large chemin d'évacuation en cas de danger pour permettre une évacuation rapide.

Les tables de la salle des rencontres sont stockées dans la salle multiactivités et gênent pour la pratique du sport. Il est demandé à ce qu'elles soient rangées et/ou déplacées.

Circulation autour de l'école pendant les travaux du nouveau centre culturel :

Le chantier va durer environ 18 mois et débutera en décembre. Mr Lejeune a amené le plan (voir annexe). La mairie a demandé à ce que les travaux de démolition des anciens bâtiments aient lieu le mercredi. Le chemin sera barré entre la maternelle et l'élémentaire, il faudra faire le tour par la rue de Marly, ce qui rallongera le parcours pour les parents. D'autre part, le trottoir de la rue de Marly est étroit.

Mr Lejeune précise qu'il sera vigilant par rapport à la sécurité des enfants pendant les travaux.

Délégués de classe :

Chaque classe élira 2 délégués d'ici aux vacances de Noël (déjà fait en CP). Un conseil d'élèves sera mis en place après les vacances de Noël et sera animé à tour de rôle par les enseignantes pendant les APC.

Enseignement de l'allemand :

Un nouveau professeur d'allemand a été nommé au collège, Mr Hoffman. A priori, le collège n'a déposé aucune demande d'intervention en élémentaire à l'inspection académique.

Noël des enfants :

L'école se rendra au Cinédori pour voir un film et les enseignantes souhaitent organiser le vendredi après-midi une représentation de la chorale de l'école (chants de Noël) avant le goûter. Présence des élus, du personnel de cantine et d'étude ? L'UPPE et la mairie offriront comme les années précédentes des cadeaux à chaque classe (budget d'environ 90 euros par classe).

Point coopérative :

Le bénéfice de la fête de l'école s'élève à 1196 euros. Différents achats ont été effectués en ce début d'année : abonnements pour les classes, matériel de sport, 200 euros par classe pour achat de matériel. La participation des familles s'élève à 2300 euros. La séance de cinéma à Noël sera payée par la coopérative.

Fête de l'école 2018 :

Très bonne ambiance. Les parents regrettent néanmoins qu'il soit difficile de voir et d'entendre les enfants lors des chants de la chorale. L'équipe enseignante essaiera de régler ce souci.

Classe de découverte

Elle se déroulera du 4 au 9 mars à Asnelles. 2 classes y participeront : CM1/CM2 et CM2. Le thème est la pratique du char à voile (4 séances) et la découverte du patrimoine local (milieu marin, musée et plages du

débarquement). La participation des familles sera calculée en fonction du quotient familial. Si des familles rencontrent des difficultés, elles pourront se rapprocher du CCAS. Bien sûr, le but est que tous les élèves partent, il est inenvisageable que des enfants ne partent pas pour des raisons financières.

Dates des prochains conseils d'école :

Mardi 5 février (18h30)

Mardi 4 Juin (18h30)

La séance est levée à 20 heures.

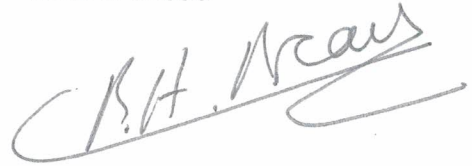
Présidente

Mme Aubry

Handwritten signature of Mme Aubry in cursive, with a large 'C' to the right.

Secrétaire

Mme Bruneau

Handwritten signature of Mme Bruneau in cursive, with a large 'C' to the left.